

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz naturellement présents dans l'atmosphère. Ils absorbent une partie des rayons solaires et les redistribuent ensuite sous la forme de radiations. Leur concentration croissante dans l'atmosphère, due aux activités humaines, est à l'origine de l'effet de serre et du réchauffement climatique.

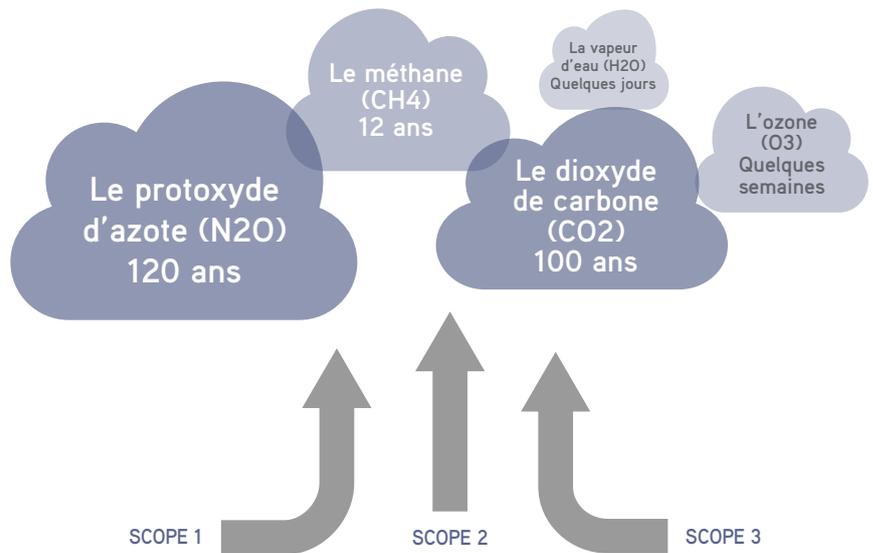
On distingue trois grandes catégories d'émissions de gaz à effet de serre (SCOPES) pour appréhender le bilan carbone d'un territoire

Durée de vie des gaz responsables de l'effet de serre

Les émissions liées à l'activité **sur le territoire** : combustion (chaudière, moteur de véhicule, biomasse...) > SCOPE 1

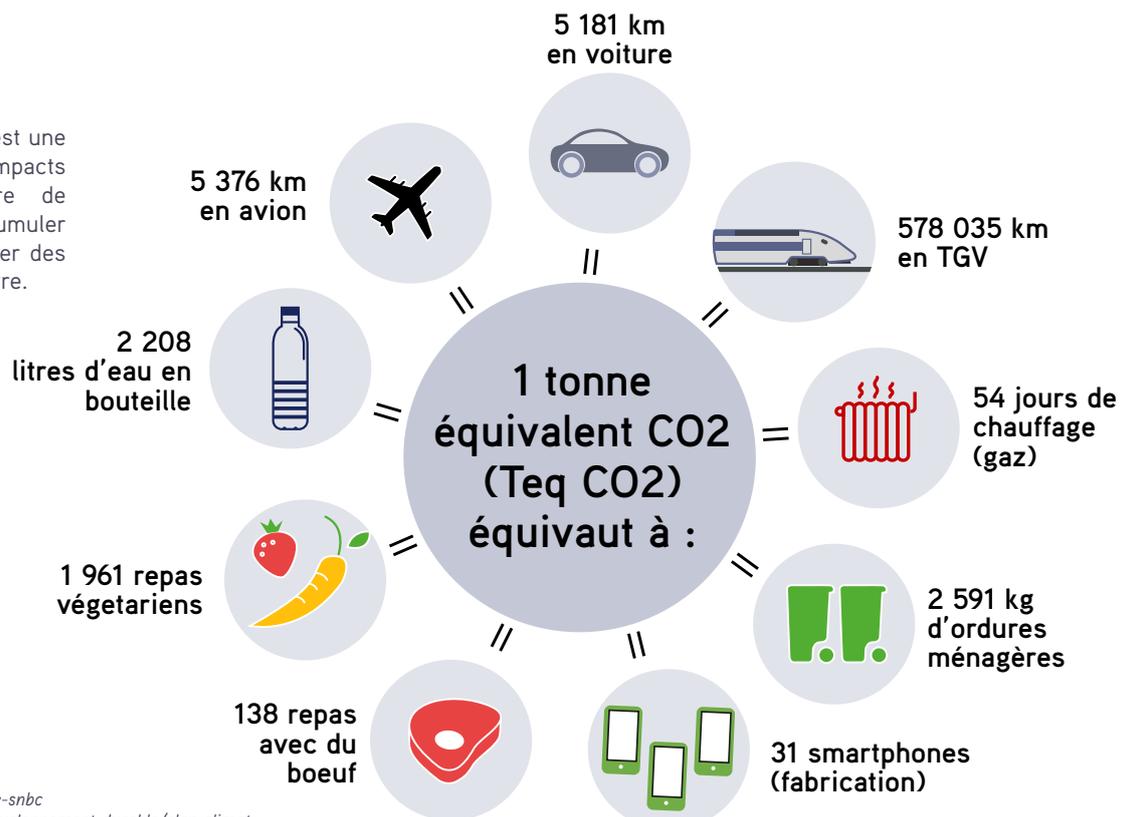
Les émissions liées à la production d'énergie, **en dehors du territoire** mais qui servent directement à l'activité de ce dernier (électricité, vapeur, chaleur, froid) > SCOPE 2

L'ensemble des autres émissions situées à **l'extérieur du territoire et qui contribuent à son fonctionnement** : importations pour l'alimentation et la consommation des habitants, les déplacements et les activités économiques (import de matières premières, utilisation des produits fabriqués, fret amont et aval en dehors du territoire ...) > SCOPE 3



L'équivalent CO2

Créé par le GIEC, l'équivalent CO2 est une unité qui permet de comparer les impacts des différents GES en matière de réchauffement climatique et de cumuler leurs émissions. Il permet d'identifier des actions prioritaires à mettre en oeuvre.



Pour aller plus loin :
notre-environnement.gouv.fr
ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snc
<https://www.toulouse-metropole.fr/missions/developpement-durable/plan-climat>
<https://www.laregion.fr/-REPOS->

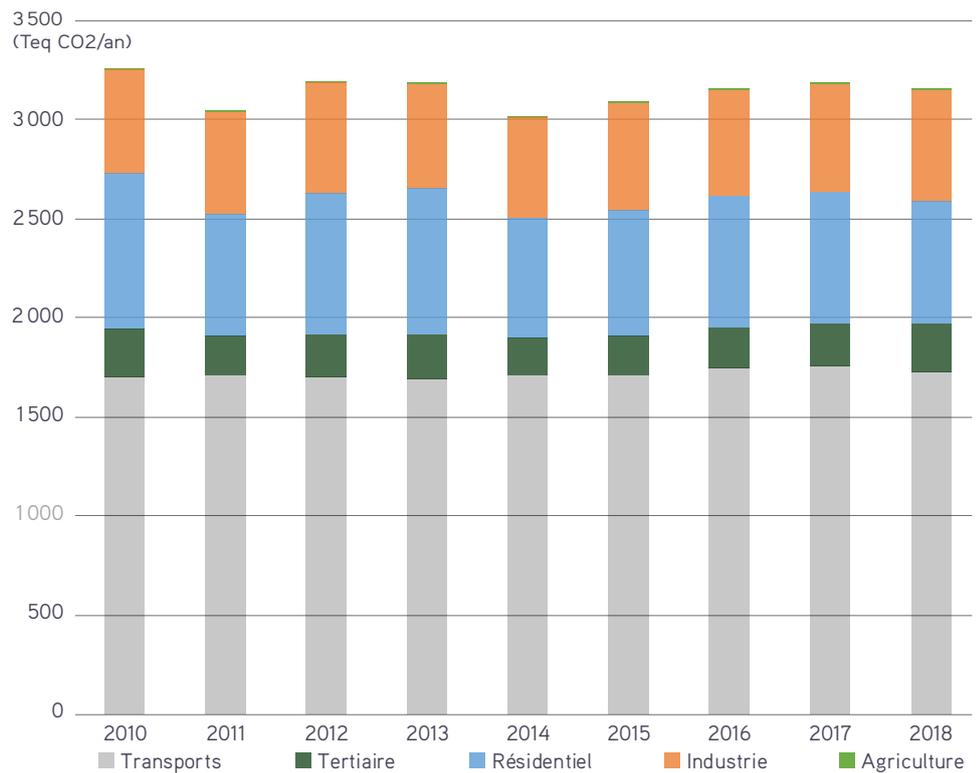
GES par secteurs d'émissions sur Toulouse Métropole

Des émissions de GES importantes, principalement induites par le transport routier et le secteur résidentiel

Bien que stabilisées depuis quelques années, les émissions de GES n'ont cependant pas atteint les objectifs de réduction d'émission posés par les trajectoires de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et la Stratégie Région à Energie Positive (REPOS). Celles-ci visent la neutralité Carbone à horizon 2050, c'est-à-dire l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines et les absorptions par les puits de carbone.

En 2018, les émissions de GES sont estimées à **4,1 tonnes équivalent CO2 (Teq CO2) par habitant**, en-deçà de celles observées sur la région Occitanie (6,1 Teq CO2/hab), du fait de la densité de population sur le territoire de Toulouse Métropole.

Ces émissions de GES sont principalement liées à la part importante d'énergies fossiles utilisée sur le territoire de la métropole.



PRINCIPAUX LEVIERS DE L'URBANISME POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES

Diminuer les consommations d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique

Rénover et isoler les bâtiments

Réduire les distances de déplacements, adapter les pratiques de mobilités

Accompagner la maîtrise des consommations énergétiques

Améliorer la gestion des déchets

Réduire les consommations de matières premières du secteur industriel

Développer à grande échelle des technologies et des pratiques de réduction des émissions carbone et d'économie d'énergie

Développer le stockage de carbone

Réduire l'usage des énergies fossiles et augmenter celui des énergies renouvelables et de récupération

Faire évoluer l'utilisation des terres : vers une agriculture de conservation des sols, un changement des modes alimentaires

Protéger les zones humides, reboiser et restaurer les écosystèmes

Sources : Atmo Occitanie